

A John McMartin, du "City Hotel," pour ses bontés à voir aux besoins des délégués.

Au journal *London Advertiser*, pour la présentation de copies de leur journal quotidien.

Le tout respectueusement soumis.

ARTHUR W. HOLMES, Président.
 JOHN SCOTT.
 R. G. HAY.
 R. H. HESSEL.
 MICHAEL POWELL.

L'avis de motion suivant est présenté par M. Steuart.

Par ceci, je donne avis que le nom de Winnipeg, Man., sera soumis au prochain Congrès, comme étant la place la plus propre à tenir la session de ce Congrès en 1897.

La considération des résolutions soumises par le Comité des Ordres Permanents et des Résolutions est reprise.

Proposé par M. Hawthorne, secondé par Hessel, et résolu,

Que le Gouvernement Provincial soit prié de passer une loi ou de corriger les lois maintenant existantes sur ce sujet de manière à ce que les employés reçoivent leurs gages toutes les semaines et en argent courant du pays.

Proposé par M. Scott, secondé par M. Marois, et résolu,

Vu que les opinions sont beaucoup divisées quant aux pouvoirs et à la juridiction des Inspecteurs des manufactures sous l'Acte des Manufactures de Québec, ce Congrès prie l'hon. Procureur Général de cette province de vouloir bien définir la loi sur cette matière par une expérience devant les cours de justice, or d'aucune autre manière, afin de prévenir les difficultés actuelles sur ce sujet.

Proposé par M. Ashplant, secondé par M. Beales, et résolu,

Que ce Congrès des Métiers et du Travail du Canada, représentant les travailleurs organisés de ce pays, prie l'Assemblée Générale de l'Eglise Presbytérienne du Canada, de vouloir bien retirer les efforts qu'ils ont faits auprès du Gouvernement Fédéral sur le rappel de l'impôt de capitation sur les Chinois, vu leur influence économique et leur vile manière de vivre qu'ils exercent sur les travailleurs à salaire de l'Ouest et sur le commerce Canadien.

Proposé par M. Hawthorne, secondé par M. Ashplant, et résolu,

Que ce Congrès recommande instamment à tout membres d'union de s'engager à ne faire aucunes affaires avec les Chinois dont les occupations se trouvent entremêlées avec le travail organisé en aucune manière.

Proposé par M. Langevin, secondé par M. Marois, et résolu,

Que ce Congrès s'adresse au Gouvernement Fédéral lui recommandant d'accorder une prime sur toutes inventions futures projetant des moyens de sauvetage sur la vie.

Proposé par M. Darlington, secondé par M. Brent,

Qu'aucune personne recevant un salaire régulier d'aucun Gouvernement, soit local ou fédéral, ne soit permis de siéger et de délibérer dans ce Congrès comme délégué.

Sur motion, la motion ci-dessus demeure sur le bureau.

Proposé par M. Darlington, secondé par M. Brent, et résolu,